Le réseau de transport d'électricité

Paris, le 11 avril 2025

Objet : Vos missions en qualité de responsable d'équilibre

Madame, Monsieur,

Vous êtes titulaire d'un Accord de Participation aux Règles relatives au dispositif de Responsable d'Equilibre.

Ce dispositif, qui s'inscrit dans le cadre des articles L.321-14 et L.321-15 du code de l'énergie, vous incite à minimiser avant le temps réel les écarts entre les injections et les soutirages de votre périmètre de responsable d'équilibre ou à contribuer à l'équilibre du système électrique.

En temps réel, en cas d'écart global de l'ensemble des responsables d'équilibre, RTE fait appel aux offres d'ajustement déposées sur le Mécanisme d'Ajustement pour les résorber. Le coût de cet équilibrage est répercuté sur les responsables d'équilibre en écart.

RTE est actuellement confrontée à une situation extrêmement tendue pour assurer sa mission de service public de gestion de l'équilibre offre/demande en temps réel, ce qui rend l'usage des offres d'ajustement insuffisant quasiment quotidiennement et l'amène à émettre des messages de mode dégradé pour in fine devoir recourir à des moyens post-marché exceptionnels et coûteux.

Le coût de ces moyens exceptionnels est également répercuté aux responsables d'équilibre en écart en application des Règles relatives au dispositif de Responsable d'Equilibre.

Ainsi, une gestion efficace et sûre du système électrique nécessite de la part des responsables d'équilibre d'avoir des périmètres équilibrés au mieux en amont du temps réel.

A cet effet, nous vous demandons d'anticiper les déséquilibres des sites inclus dans votre périmètre, ceci afin de ne pas être considéré comme à l'origine de difficultés d'équilibrage du système mais également afin de vous prémunir contre des déséquilibres financiers significatifs.

Votre interlocuteur RTE habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Sylvain RONMEL

Direction Marchés – Pôle Accès aux Marchés

RTE – Direction Marchés
Pôle Accès aux Marchés
22 boulevard Finot
CS 50023
93285 SAINT-DENIS CEDEX

RTE Réseau de transport d'électricité - société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 2 132 285 690

www.rte-france.com